DL 2026-095
24 juin 2026

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260624-DL2026095-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY
Absent : M. CLERMONT
Absents représentés :

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 28
Pour: 28	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Convention de mise à disposition de matériel pédagogique radio et podcasts

Mme Thérèse MOREAU, 1ère adjointe en charge de l'enfance, jeunesse, des affaires scolaires, des relations intergénérationnelles, de la vie associative et des ressources humaines, rappelle que le service jeunesse « Cas'ado » propose des actions de prévention dans le cadre de sa programmation.

En octobre 2025, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) a organisé un appel à candidature, dans le but de proposer une formation action centrée sur les questions des usages numériques des jeunes, à destination des structures en cours d'écriture ou de réécriture du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Suite au dépôt de sa candidature, la ville de Janzé a été retenue pour cette formation-action, ainsi que la ville de Retiers.

Pour la ville de Janzé, cette formation-action, organisée en partenariat avec Radio Laser, se traduira par la mise en place d'un stage gratuit de 4 demi-journées (du 06 au 09 juillet 2026), pour 12 jeunes. Elle permettra également à l'équipe d'animation de se former à l'éducation aux médias, et de pouvoir envisager la mise en place d'ateliers radio et podcast.

Dans le cadre des missions d'accompagnement technique et pédagogique du SDJES 35 auprès des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, ainsi que du soutien aux association et aux pratiques pédagogiques de l'éducation populaire, le SDJES met à disposition la malle pédagogique « radio et podcasts ».

Cette malle est constituée d'un studio de production de podcasts et studio radio, de micros, de casques filaires...

Cette mise à disposition nécessite la mise en place d'une convention lors du prêt de matériel.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,
VU l'avis favorable de la commission Éducation du 04/06/26
VU le projet de convention ci-annexé,

DL 2026-095
24 juin 2026

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260624-DL2026095-DE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention de mise à disposition, ainsi que tout document afférent.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT

MAIRIE DE JANZÉ
R.F.
35150